

El Bleu Metal Records

27 Rue François Monier

72100 Le Mans

SIRET : 932 298 094 00016

Email : bleumetalrecords@gmail.com

Téléphone : 06 22 00 68 63

Date de dernière mise à jour : 28 janvier 2026

ARTICLE 1 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre l'entreprise individuelle Bleu Metal Records, ci-après dénommée « le Prestataire » ou « le Studio », et toute personne physique ou morale, ci-après dénommée « le Client », souhaitant bénéficier des services proposés.

Les services proposés comprennent notamment :

- Enregistrement audio (voix, instruments)
- Mixage et Mastering audio
- Création musicale et arrangements
- Distribution sur plateformes de streaming
- Autres prestations audio connexes

Toute commande de prestation implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

ARTICLE 2 - DEVIS ET COMMANDE

2.1 Devis

Tout projet fait l'objet d'un devis préalable gratuit et personnalisé, établi après échange avec le Client sur ses besoins et objectifs. Le devis est valable 30 jours à compter de sa date d'émission.

2.2 Commande

La commande n'est définitive qu'après :

- Signature du devis par le Client
- Versement de l'acompte prévu (si applicable)
- Confirmation écrite du Prestataire

ARTICLE 3 - TARIFS ET CONDITIONS DE PAIEMENT

3.1 Tarifs

Les tarifs sont indiqués en euros, ~~toutes taxes comprises~~, TVA non applicable, art. 293 B du CGI.

Les tarifs sont susceptibles d'être révisés à tout moment mais les prestations commandées sont facturées aux tarifs en vigueur au moment de la validation du devis.

3.2 Modalités de paiement

Sauf accord contraire stipulé sur le devis, les modalités de paiement sont les suivantes :

- **Acompte** : Un acompte de 30 à 50% peut être demandé à la commande
- **Solde** : Le solde est payable à la livraison des fichiers finaux ou à la fin de la prestation

Un acompte peut être demandé à la signature du devis et le solde doit être réglé selon les termes convenus.

3.3 Retard de paiement

En cas de retard de paiement, des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal seront automatiquement appliquées, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros, conformément aux articles L.441-6 et D.441-5 du Code de commerce.

ARTICLE 4 - DÉROULEMENT DES PRESTATIONS

4.1 Organisation des séances

Les séances d'enregistrement et de travail se déroulent au Silo, 27 Rue François Monier, 72100 Le Mans, sauf accord contraire. Les dates et horaires sont convenus d'un commun accord entre le Client et le Prestataire.

4.2 Philosophie de travail

Le Prestataire s'engage à travailler dans une ambiance détendue, sans pression, en respectant le rythme et l'humeur du Client. La satisfaction du Client est prioritaire, et des retouches sont possibles (précisé au devis) jusqu'à validation finale.

4.3 Annulation et report

En cas d'empêchement, le Prestataire s'engage à prévenir le Client dans les meilleurs délais et à proposer une nouvelle date sans frais supplémentaires.

ARTICLE 5 - LIVRAISON DES FICHIERS

5.1 Formats et supports

Les fichiers finaux sont livrés dans les formats convenus au devis (WAV, MP3, etc.) par transfert numérique (Infomaniak KDrive ou autre).

5.2 Délais de livraison

Les délais de livraison sont indicatifs et précisés sur le devis. Le Prestataire s'efforce de les respecter mais ne saurait être tenu responsable en cas de retard, sauf clause particulière.

5.3 Validation et modifications

Le Client dispose d'un délai raisonnable pour valider ou demander des modifications. Un nombre de retouches est généralement inclus dans la prestation (précisé au devis). Toute modification supplémentaire pourra faire l'objet d'une facturation complémentaire.

ARTICLE 6 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DROITS D'AUTEUR

6.1 Droits du Client

Le Client conserve l'entière propriété intellectuelle de ses créations (paroles, mélodies, compositions originales). Une fois la prestation intégralement réglée, le Client reçoit les fichiers audios finaux et dispose des droits d'exploitation de ces enregistrements pour un usage personnel ou commercial, selon ce qui a été convenu.

6.2 Utilisation promotionnelle par le Prestataire

Le Prestataire peut, sauf opposition écrite du Client, utiliser des extraits des réalisations à des fins de promotion de son activité (portfolio, réseaux sociaux, site internet, démonstrations). Cette utilisation ne confère aucun droit de propriété intellectuelle au Prestataire sur l'œuvre du Client et reste limitée à la présentation de ses compétences techniques.

6.3 Crédits

Le Client s'engage à mentionner les crédits du Prestataire (« Enregistré/Mixé/Masterisé par Bleu Metal Records ») sur toutes les exploitations publiques du projet (plateformes de streaming, vidéos, supports physiques, etc.).

6.4 Musiques et samples

Le Client garantit détenir tous les droits nécessaires sur les musiques, samples ou éléments tiers utilisés dans le projet. Il dégage le Prestataire de toute responsabilité en cas de litige lié à l'utilisation d'éléments protégés.

ARTICLE 7 - DISTRIBUTION SUR LES PLATEFORMES DE STREAMING

Si le Prestataire assure la distribution des morceaux sur les plateformes de streaming (Spotify, Deezer, YouTube Music, etc.), les modalités suivantes s'appliquent :

- Les conditions de distribution et de partage des revenus sont précisées dans un contrat spécifique
- Le Prestataire agit en tant qu'intermédiaire technique et ne garantit pas les performances commerciales des titres
- Le Client reste propriétaire de ses œuvres

ARTICLE 8 - CONFIDENTIALITÉ

Le Prestataire s'engage à respecter la confidentialité des projets et des informations communiquées par le Client dans le cadre de la prestation. Les fichiers et données ne seront pas partagés avec des tiers sans autorisation expresse.

ARTICLE 9 - RESPONSABILITÉ ET ASSURANCE

9.1 Responsabilité du Prestataire

Le Prestataire met tout en œuvre pour fournir des prestations de qualité professionnelle. Il ne saurait être tenu responsable:

- De défauts techniques résultant de fichiers sources de mauvaise qualité fournis par le Client
- De problèmes liés au matériel personnel du Client
- D'interruptions indépendantes de sa volonté (panne, force majeure)

9.2 Sauvegarde des données

Le Prestataire conserve une copie de sauvegarde des projets pendant une durée de 6 mois après livraison finale. Passé ce délai, aucune réclamation ne pourra être acceptée.

9.3 Assurance

Le Prestataire est couvert par une assurance responsabilité civile professionnelle.

ARTICLE 10 - DROIT DE RÉTRACTATION

10.1 Droit de rétractation (consommateurs)

Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation de 14 jours ne peut être exercé pour les prestations de services pleinement exécutées avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé avec l'accord préalable exprès du consommateur.

En signant le devis, le Client accepte expressément que la prestation commence avant la fin du délai de rétractation et renonce à son droit de rétractation.

10.2 Annulation de séance par le Client

- **Plus de 48 heures avant** : Annulation gratuite, report possible
- **Entre 48h et 24h avant** : Facturation de 50% de la séance, report possible sous réserve de disponibilité
- **Moins de 24 heures avant ou absence non justifiée** : Facturation de 100% de la séance prévue

En cas de force majeure dûment justifiée (maladie grave, accident, décès), aucun frais d'annulation ne sera appliqué.

ARTICLE 11 - FORCE MAJEURE

Le Prestataire ne pourra être tenu responsable en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure (maladie, accident, catastrophe naturelle, grève, etc.).

ARTICLE 12 - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le Prestataire s'engage à :

- Collecter uniquement les données nécessaires à la réalisation de la prestation
- Ne pas transmettre les données à des tiers sans consentement
- Permettre au Client d'exercer ses droits (accès, rectification, suppression)

Pour toute demande concernant vos données personnelles, contactez : [email du Prestataire]

ARTICLE 13 - MÉDIATION ET LITIGES

13.1 Médiation

Conformément à l'article L.612-1 du Code de la consommation, le Client a la possibilité de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en cas de litige : [coordonnées du médiateur si applicable]

13.2 Droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

13.3 Règlement des litiges

En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, le litige sera porté devant les tribunaux compétents du ressort du siège social du Prestataire.

ARTICLE 14 - ACCEPTATION DES CGV

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et les accepte sans réserve en apposant sa signature sur le devis ou en confirmant sa commande par écrit.

Fait au Mans, le 28 janvier 2026

Le Prestataire

Bleu Metal Records